

## Uzès, Ville d'art et d'histoire

Après plusieurs années de travail, Uzès obtient le label "Ville d'art et d'histoire". Une étape forte dans la dynamique patrimoniale et culturelle de la ville.

Publié le 14 novembre 2008



Office municipal de la culture d'Uzès, photo : Ville Uzès



C'est au Ministère de la Culture et de la Communication, à Paris, que s'est déroulée le 13 novembre dernier, la réunion de la Commission nationale des Villes d'art et d'histoire à l'issue de laquelle, Uzès, représentée par Monsieur le Maire et son adjoint à la culture, a obtenu le très convoité label. Octroyé aux collectivités locales qui possèdent une architecture et un patrimoine de qualité et qui témoignent de leur volonté de les valoriser, le label "Ville d'art et d'histoire" couronne plusieurs années de travail de la municipalité uzétienne, et notamment de l'office de la culture qui œuvre quotidiennement à faire vivre le patrimoine de la Cité.

### Un travail de longue haleine

La décision de présenter Uzès comme candidate au label "Ville d'art et d'histoire" date de 2005, mais son obtention résulte en réalité de plusieurs décennies de travail de préservation, d'animation et de mise en valeur du patrimoine.

<https://www.uzes.fr/actualites/uzes-ville-dart-et-dhistoire?>

En effet, dès 1965, la création d'un Secteur sauvegardé permet à la ville de lancer des opérations de réhabilitation et de valorisation du centre ancien. Ce secteur est agrandi en 2005, passant de 11 hectares à 45 hectares. En 1972, la reconnaissance d'Uzès en tant que Ville d'Art (appellation aujourd'hui caduque) favorise l'implantation des métiers d'art et la mise en place de guides-conférenciers agréés. 1979 voit la création de l'office de la culture qui, outre sa mission de soutien de l'action associative, s'engage dans la mise en place d'une programmation culturelle et pédagogique. A noter également, le rôle de l'office de tourisme qui, en organisant des visites guidées, contribue activement à faire connaître le patrimoine uzétien.

## Des obligations à remplir

L'obtention du label "Ville d'art et d'histoire" marque une étape importante dans la politique de valorisation de l'architecture et du patrimoine de la ville.



Par convention, cette dernière s'engage à poursuivre son action en créant notamment un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) et en recrutant un animateur du patrimoine chargé de développer l'accueil des visiteurs et de sensibiliser les habitants, y compris le jeune public, à leur environnement architectural. En contrepartie, Uzès intègre le réseau "Villes et pays d'art et d'histoire" composé de quelque 130 membres, s'assurant ainsi de bénéficier d'une communication accrue (à travers le site internet du réseau [www.vpah.culture.fr](http://www.vpah.culture.fr)) et d'un partage des expériences.



### MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

### HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)